



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

Recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires

Point 8.6 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

1. La Commission des mesures phytosanitaires (CMP) adopte des recommandations depuis de nombreuses années.
2. Une partie contractante ou le Secrétariat de la CIPV, conformément au processus relatif à l'élaboration et à l'adoption des recommandations de la CMP¹, peut proposer, et soumettre à la Commission, un thème de recommandation. Les projets initiaux de recommandation et les éléments qui en justifient la nécessité doivent être présentés à la CMP pour examen, par l'intermédiaire du Secrétariat (ippc@fao.org), le 5 février 2018 au plus tard.
3. La CMP est invitée à:
 - 1) *examiner et approuver* les nouvelles propositions de recommandations de la CMP.

¹ Processus relatif à l'élaboration et à l'adoption des recommandations de la CMP (en anglais):
<https://www.ippc.int/fr/core-activities/governance/cpm/cpm-recommendations-1/cpm-recommendations/recommendations-procedure/>.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.